

Sebemex

LES LUNETTES DE PROTECTION

NORMES

La norme générale concernant les lunettes de protection est la norme EN166 (Protection Individuelle de l'oeil, spécifications). Cette norme spécifie, entre autres, le marquage obligatoire des branches (ou masque pour les lunettes-masques) et des oculaires.

Cette norme (avec l'EN168) spécifie également les tests de la résistance mécanique des équipements.

NORMES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

EN420

« Exigences générales ».

Cette norme établit les exigences essentielles en matière d'ergonomie, d'innocuité, de marquage, d'information et d'instructions d'utilisation.

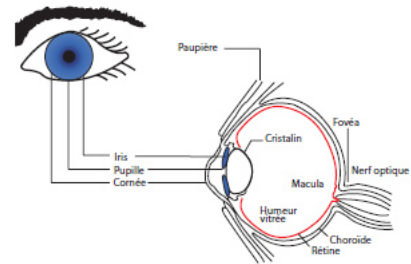
EN388

Risques mécaniques, 4 tests

EN388, 6.1 - Résistance à l'abrasion

Ce test est effectué à l'aide d'un appareil d'abrasion de Martindale. L'essai est réalisé à partir de quatre échantillons prélevés sur quatre gants différents d'une même lignée. La matière à tester est placée sur un porte-éprovette. Un matériau abrasif (papier de verre standardisé) est fixé sur la platine supérieure puis déplacé dans un mouvement circulaire sur le spécimen.

Symbole	Exigence relative à la résistance mécanique
Classe optique 1	Travaux continus (meilleure qualité)
Classe optique 2	Travaux intermittents
Classe optique 3	Travaux intermittents



SYMBOLE DE LA RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Symbole	Exigence relative à la résistance mécanique
Pas de symbole	Solidité minimale
S	Solidité renforcée
F	Impact à faible énergie
B	Impact à moyenne énergie
A	Impact à haute énergie

SYMBOLE DES DOMAINES D'UTILISATION

Symbole	Description du domaine d'utilisation
Pas de symbole	Usage général
3	Liquides
4	Grosses particules de poussière
5	Gaz et fines particules de poussière
8	Arc électrique de court-circuit
9	Métal fondu et solides chauds

Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou A pour indiquer que le protecteur de l'oeil est conforme à la classification des particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes.

Normes	Designation
EN165	Protection individuelle de l'oeil, vocabulaire.
EN166	Protection Individuelle de l'oeil, spécification.
EN167	Protection individuelle de l'oeil; méthodes d'essais optiques.
EN168	Protection individuelle de l'oeil; méthodes d'essais autres qu'optiques.
EN169	Protection individuelle de l'oeil ; filtres pour le soudage et les techniques connexes.
EN170	Protection individuelle de l'oeil; filtres pour l'ultra-violet.
EN171	Protection individuelle de l'oeil; filtres pour l'infrarouge.
EN172	Protection individuelle de l'oeil; filtres de protection solaire pour usage industriel.
EN172A1	Protection individuelle de l'oeil; filtres de protection solaire pour usage industriel. Amendement A1.
EN172A2	Protection individuelle de l'oeil; filtres de protection solaire pour usage industriel . Amendement A2.
EN175	Equipement de protection des yeux et du visage pour le soudage et les techniques connexes.
EN1836	Protection individuelle de l'oeil; lunettes solaires et filtres de protection contre les rayonnements solaires pour usage général (conformément à la directive 89/686/CEE, les lunettes de soleil sont des EPI pour « risques mineurs »).